



Présents : G. BOUHIN, A. CARRIERE, M. CHAPPELLIER, I. CUENOT, M. DESTAING, F. DOLE, F. GARCIA, F. GARREAU, JP. GURTNER, B. JEANNIN, A. LOUVRIER, O. MARLOT, C. MICHEL, F. OLERON, N. PECOT, O. REGNIER, J. DE LA ROCHEFOUCAULD, M. SAULNIER, N. SIEVERT, I. VINAI, T. VUITTENEZ.

Excusée : C. BLAIN procuration à A. LOUVRIER.

Le compte rendu du conseil municipal du 7 juin est validé à l'unanimité. Quorum atteint.

Le maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les délibérations suivantes :

- le marché pour la mission CT et SPS du presbytère
- la signature du groupement de commandes pour la réalisation du périscolaire

Le conseil municipal se prononce favorablement pour le rajout de ces délibérations à l'ordre du jour.

1. Vie de la commune

➤ Un radar mobile sera déployé le long de la RD entre Chaffois et le Jura. Sur la commune de Levier, il sera positionné ponctuellement rue de Salins en face de la rue du Stade, près de la fontaine.

2. Arrêt PLUi

Le PLUi de la CCA800 a été arrêté et validé par le conseil communautaire en date du 1er juillet 2024.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les documents du PLUi concernant la commune tels qu'ils ont été arrêtés :

- plans de zonage,
- règlement des zones,
- le document relatif aux Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP),

Il convient aux communes de se prononcer sur les pièces du dossier les concernant.

Accord avec 21 voix pour et une voix contre.

3. Autorisation d'exploitation de carrière

La société L2C, demande la prolongation de l'autorisation actuelle d'exploitation de la carrière de Levier pour 2 années supplémentaires dans l'attente du renouvellement d'autorisation et de l'extension dont la réalisation du dossier est en cours.

Cette prolongation sera de 2 ans soit jusqu'au 18 août 2028 incluant une année pour les travaux de réaménagement.

La surface et la profondeur d'exploitation de la carrière restent inchangées.

Accord à l'unanimité.

4. Mandat spécial pour la participation des élus au Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France

Deux élus de la commune souhaitent se rendre à Paris pour participer au Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France qui se tiendra les 19,20,21 novembre 2024.

Cet évènement est l'occasion de participer à des débats, de dialoguer et d'interpeler les pouvoirs publics sur les enjeux majeurs de la commune. Ce rendez-vous annuel permet également d'échanger avec les élus de régions différentes, de s'informer sur les perspectives, les innovations et les pratiques liées à la gestion communale ...

Demande d'autorisation du conseil municipal : le Maire sollicite l'octroi d'un mandat spécial afin de participer au 106ème Congrès pour les membres du conseil suivants : Maire et 1^{ère} adjointe.

Accord à l'unanimité des votants (M. SAULNIER et N. SIEVERT ne prennent pas part au vote)

5. Avenant à la convention proposée par l'ADAT (Agence Départementale d'Appui aux Territoires) sur le champ d'application de DPO (Délégué à la Protection des Données) / RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

Comme indiqué dans le compte-rendu du Conseil d'Administration de l'ADAT de mars 2024, la prestation RGPD évolue pour mieux accompagner les collectivités dans le maintien en conformité au regard de la réglementation.

Les nouveautés 2024 : la mise à disposition du logiciel MADIS pour le suivi de la mise en conformité au RGPD. Les collectivités seront informées et accompagnées sur l'utilisation de cet outil, qui permet d'avoir une vue d'ensemble pour piloter la conformité au RGPD.

L'accès à des sessions de sensibilisation en visioconférence sur différents thèmes du RGPD pour améliorer la sécurisation des données personnelles et à une base documentaire avec des actualités, des flashes infos et des modèles sur le thème de la protection des données.

Notre collectivité a signé la convention initiale pour adhérer à la prestation de DPO mutualisé proposée par l'ADAT. Pour continuer à en bénéficier, nous sommes invités à retourner l'avenant au plus tard le 10 juillet 2024.

Accord à l'unanimité

6. Audit énergétique pour l'ancienne trésorerie

Le SYDED propose un service pour le compte de ses collectivités adhérentes, qui consiste à faire réaliser par des bureaux d'études spécialisés, des audits énergétiques de bâtiments existants. La commune souhaite profiter de ce dispositif pour réaliser un audit énergétique sur l'ancienne trésorerie pour un montant de 3240€. La participation de la commune, subventions déduites, s'élèvera à 1 224€.

L'ancienne trésorerie fera l'objet d'une mutation immobilière au profit de la CCA800 dans les prochains mois. Pour éviter de lancer un nouveau marché, la commune, en accord avec l'EPCI, va réaliser l'audit qui sera facturé à la CCA800.

Accord à l'unanimité.

7. Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un terrain synthétique

La commune, en lien avec l'ASL, étudie la création d'un terrain synthétique en lieu et place du 3^{ème} terrain. Afin de nous accompagner, il est nécessaire de retenir un maître d'œuvre qui aura pour mission de réaliser une étude de faisabilité technique et financière. Si cette première étape est concluante, le bureau d'étude aura en charge la mission complète afin de réaliser le terrain de sport.

Il est proposé de retenir le bureau d'étude Chanéac, mieux disant, pour l'ensemble au prix de 14 600€ HT.

Accord à l'unanimité

8. Prix des caveaux et des cavurnes

Le Maire annonce l'achèvement du programme de construction comprenant 11 cavurnes, 4 caveaux 2 places et 1 caveau 4 places. Il propose de les mettre en vente aux prix suivants :

- Cavurne 50X50 : 450.00€ TTC
- Caveau 2 places : 2 520.00€ TTC
- Caveau 4 places : 3 360.00€ TTC

Accord à l'unanimité

9. Prix de location des salles communales et prix de la vaisselle en cas de casse/perte

Les prix des salles communales restent inchangés. Il est rappelé que les associations de Levier disposent gratuitement des salles mais doivent s'acquitter du chauffage lors des manifestations.

Néanmoins si une association réserve la salle des fêtes et la salle socio-culturelle simultanément, il lui sera facturé la somme de 120€ soit le prix de location de la salle socio-culturelle.

Il convient d'ajouter la possibilité de réserver les terrains de jeux du boulodrome au prix de 150 €/jour. Pour pouvoir appliquer cette location, il est nécessaire de signer une convention avec le Carreau Levitien afin que le club soit gestionnaire du site et s'occupe des états de lieux.

SALLE DES FETES

	Associations de Levier	Habitants de Levier		Extérieurs (associations et particuliers) et entreprises, activités commerciales	
		Sans cuisine	Avec cuisine	Sans cuisine	Avec cuisine
Demi-journée (hors week-end)	Gratuit	100 €	180 €	250 €	330 €
Journée	Gratuit	200 €	280 €	350 €	430 €
Week-end	Gratuit	300 €	380 €	450 €	530 €
Chauffage ½ journée	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €
Chauffage	150€ / jour	150€ / jour	150€ / jour	150€ / jour	150€ / jour
Caution	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €

SALLE SOCIO-CULTURELLE

	Associations de Levier	Habitants de Levier		Extérieurs (associations et particuliers) et entreprises, activités commerciales	
		Sans cuisine	Avec cuisine	Sans cuisine	Avec cuisine
Demi-journée (hors week-end)	Gratuit	60 €	140 €	150 €	230 €
Journée	Gratuit	120 €	200 €	250 €	330 €
Week-end	Gratuit	180 €	260 €	350 €	430 €
Chauffage ½ journée	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €
Chauffage	100€ / jour	100€ / jour	100€ / jour	100€ / jour	100€ / jour
Caution	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €

SALLE LABERGEMENT DU NAVOIS

	Associations de Levier	Habitants de Levier	Extérieurs
Journée	Gratuit	30 €	80 €
Week-end	Gratuit	50 €	130 €
Chauffage	20 €	20 €	20 €
Caution	1 000 €	1 000 €	1 000 €

TERRAINS DE JEUX BOULODROME

	Associations de Levier	Habitants de Levier	Extérieurs (associations et particuliers) et entreprises, activités commerciales
Journée	Gratuit	150€	150€

Accord à l'unanimité

Vaisselle, tarifs en cas de casse ou de perte (le prix s'entend à l'unité) :

- Assiette : 4€
- Verre, flûte et tasse : 3€
- Broc : 5€
- Couvert 1€ (couteaux, fourchette ou cuillère)

Accord à l'unanimité

10. Marché pour la mission CT (Contrôle Technique Bâtiment) et SPS (Sécurité et Protection de la Santé) du presbytère

Il convient de retenir un bureau de contrôle pour les travaux du presbytère réalisés par le cabinet Paillard. Il est proposé de retenir le mieux disant, l'APAVE, au prix de :

- 3 300.00€ € pour la mission CT
- 250.00€ pour l'attestation Hand

Il est proposé de retenir le mieux disant, C2S, au prix de 4 900.00€ pour la mission SPS.

Accord à l'unanimité

11. Signature du groupement de commandes pour la réalisation du périscolaire

Les communes de Levier et de Gevresin construisent un nouveau périscolaire rue de la Motte. Afin de répartir les dépenses, il est nécessaire d'établir et de signer une convention de groupement de commandes. Il est convenu de répartir les dépenses d'investissement en fonction de la population soit 95% pour Levier et 5% pour Gevresin.

Accord à l'unanimité

12. Questions diverses

Projection de film au Musée du Cheval de Trait Comtois et de la Forêt les mercredis 24 juillet et 7 août à 20h30. Le thème est "Histoire de Levier en images". Entrée : 2€.

Réception TNT : Changement de canal prévu le 11 juillet 2024

Pour améliorer la réception des chaînes TNT dans la zone de Levier, un changement de canal sera effectué. À partir de cette date, les chaînes concernées seront diffusées sur le canal 31, remplaçant ainsi le canal 43 actuellement utilisé.

Pour plus de détails sur la procédure à suivre, vous pouvez consulter la procédure sur le site suivant : <https://www.recevoirlatnt.fr/particuliers/problemes-de-reception-tnt/la-recherche-des-chaines/comment-lancer-une-recherche-des-chaines/#bottom>

Nouveau à LEVIER !

**Cabinet
d'ostéopathie**

Alice FERREUX
diplômée de ISOstéo - Lyon
vous accueillera au

8, Impasse du Clos St-Claude
25270 LEVIER

*Ouverture
à partir du 1^{er} juin*

**RDV en ligne sur
doctolib.fr**

☎ 07.44.44.54.22

CLUB ADOS

Vivement Septembre pour la reprise des soirées cool au Club Ados !

Suivez bien l'actualité sur Facebook et Instagram.  
Les inscriptions se feront en septembre

DON DU SANG

Prochaine collecte

**le mercredi 28 août
à la salle socio-culturelle
de 16h à 19h sur RDV**

Réunion publique

« Présentation du Crématorium du Haut-Doubs »

**Jeudi 18 juillet 2024 à 19h00
à la salle des fêtes de Levier**



Élus, autorités, commerçants, soignants, riverains, habitants : vous êtes invités à participer à cette réunion publique relative à la construction d'un crématorium pour répondre aux besoins actuels et à l'évolution des pratiques funéraires.

Consciente des délais trop longs actuellement pour les familles et pour faire face à l'augmentation du recours à la crémation dans les années à venir, la commune de Levier a lancé la construction d'un crématorium sur son territoire.

Afin de répondre aux questions des riverains et habitants, les élus de la commune de Levier, accompagnés du délégué Pompes Funèbres A. Maire et de la coopérative Udife « Le Choix Funéraire », vous exposeront l'avancement du crématorium de Levier (financement, conception, construction, exploitation...). Ce sera l'occasion de comprendre les enjeux de cet équipement qui sera situé à l'entrée de Levier, près du cimetière.

Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de cette réunion.



Commande groupée fioul / granulés

La Commune va proposer une nouvelle commande groupée de fioul et de granulés pour les habitants de Levier fin août / début septembre.

Les personnes qui sont déjà inscrites au fichier n'ont aucune démarche particulière à effectuer. Leur précédente inscription reste valable.

En revanche, ceux qui ne sont pas encore inscrits et qui souhaitent bénéficier de cette commande groupée doivent se faire connaître auprès du secrétariat de mairie au 03.81.89.53.22 ou de préférence par mail à l'adresse secretariatmairie@levier.fr en précisant : nom, prénom, adresse, n° de téléphone et produit souhaité (fioul ordinaire, fioul supérieur, palette de granulés et granulés en vrac).

**L'inscription doit se faire avant le
31 juillet 2024, dernier délai.**

Ne manquez pas nos soirées estivales !

LASER SHOW

Préparez-vous pour une soirée inoubliable !

Le 13 juillet, à partir de 21H00 sur la place de la Mairie, rejoignez-nous pour une incroyable soirée **Laser Show** (Effets visuels, synchronisation Musicale..) suivie d'une **soirée DJ** qui vous fera danser au rythme des meilleurs sons ! Sur place, profitez de la buvette et régalez-vous avec des frites - saucisses & merguez - sandwiches - gaufres

Venez nombreux et passez un moment mémorable en notre compagnie !

N'oubliez pas de partager l'événement avec vos amis.

En cas de pluie, la soirée se déroulera à la salle des fêtes.

SUMMER PARTY

Rejoignez-nous le **27 juillet** à partir de **20h00** pour une soirée d'été inoubliable en plein air, sur la place de la Mairie !

Initiations gratuites à toutes les danses animées par l'**École de Danse P.A. Chauvin**. Venez découvrir de nouveaux pas et vous amuser dans une ambiance festive !

Sur place, profitez de la buvette tenue par le Comité des Fêtes et régalez-vous avec des frites - saucisses & merguez - sandwiches – gaufres.

Ne manquez pas cette soirée festive !

Amicale des Sapeurs Pompiers de Levier

FONDUE GÉANTE

14 août

animée par Cyril MONANGE

Salle des Fêtes de LEVIER - 20h30

PROSPER

ASSIETTE ANGLAISE 20 €

FONDUE jambon, salade, dessert 20 €

MENU ENFANT Sandwich jambon, chips, compote surprise, boisson 5 €

Renseignements
et/ou inscriptions
07 87 70 53 59

Au Camping de la Forêt

MUSICALES DE LA FORÊT

Été 2024

21
juin

Fête de la musique
Gilles Petitjean



11
juillet

Les sans noms



18
juillet

Salem 3.0



25
juillet

Pop 2 Pop



01
août

Gilles Petitjean



08
août

Electric Hat



15
août

FreeSonS



22
août

Brutus Yukus



EGLISE DE LEVIER

DIMANCHE 25 AOÛT 2024

17 heures

GROUPE VOCAL
"Les Chénestrels"

Laurent AGAZZI
Orgue

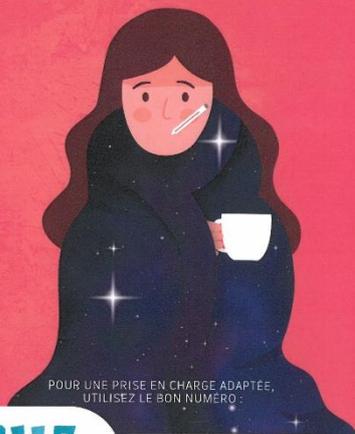
Œuvres de F. Couperin, M. A. Charpentier
J. B. Lully, J. S. BACH, F. Mendelssohn,
F. Liszt



Participation
libre



Malade la nuit ou le week-end ?
Vous avez toujours une réponse.



POUR UNE PRISE EN CHARGE ADAPTÉE,
UTILISEZ LE BON NUMÉRO :

116117

Service gratuit • prix appel

NOUVEAU NUMÉRO
MÉDECINS
DE GARDE EN
FRANCHE-COMTÉ

3624

Service 0,12€/min • prix appel

MÉDECINS
DE GARDE
À BEAUCON
SOS MÉDECINS

3237

Service 0,34€/min • prix appel

PHARMACIES
DE GARDE
ou 3237.fr

En cas d'urgence, faites le **15**



LE TRI
+ FACILE

BULLETIN

